

Thème : *La gestion du changement et la transition vers l'économie circulaire : Une perspective territoire*

Rédacteurs.trices en chef invités : **Myriam Ertz, Emmanuel Raufflet, Fanny Tremblay-Racicot**

**L'appel à contributions**

L'économie circulaire vise à appuyer le développement des nations tout en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. Son but est d'optimiser la valeur économique des produits et services en les maintenant dans le système économique le plus longtemps possible.

Un enjeu fréquemment mentionné, tant dans les recherches sur l'économie circulaire (Kircherr et al., 2018) que dans les milieux de pratique, porte sur la terminologie floue de l'économie circulaire. Cet enjeu s'illustre dans les liens qui unissent différents macro-concepts et référentiels (économie circulaire, décroissance, économie verte, capitalisme naturel, théories des transitions, transitions justes et inclusives en matière de genre, effets rebonds, limites planétaires, capacité de support, objectifs de développement durable, etc.), eux-mêmes conceptualisant les liens entre économie, société et environnement. Il s'illustre par ailleurs à travers les liens entre l'économie circulaire elle-même et les écoles de pensées qui la constituent (écologie industrielle, *blue economy*, approche berceau-à-berceau, économie de la fonctionnalité et économie collaborative). Plus encore, et sur un plan plus pragmatique, cet enjeu se révèle dans la difficulté de partager des données comparables telles que les plateformes d'échange de données et d'expériences communes et standardisées, les politiques industrielles et commerciales ou encore les limites à considérer (spatiales, temporelles, sociales, culturelles, de gouvernance ou managériales notamment).

La somme de travail à réaliser pour établir un cadre de référence n'empêche pas que de nombreuses initiatives de transition vers l'économie circulaire émergent au Québec et ailleurs à des échelons et territoires variés. Actuellement, la plupart des initiatives documentées émanent de l'Europe, des pays densément peuplés d'économies de services donc, alors que le Québec se caractérise quant à lui par une économie de ressources naturelles et une population urbanisée sur un vaste territoire. Une démarche prospective visant à obtenir une compréhension fine de la transition souhaitée pour le Québec et à outiller les municipalités implique ainsi de tenir compte de la diversité de territoires sur lesquels ces transitions vers l'économie circulaire se mettent en place et d'en observer les similitudes et différences. Ces observations concernent tant la planification de la circularité, que la mise en œuvre, le contrôle et l'amélioration continue et l'influence macro-environnementale.

Il est également à considérer que dans les transitions vers l'économie circulaire, les différents acteurs de la société québécoise (agents économiques, société civile, consommateurs, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux) sont sensibles à différents mécanismes de mobilisation et de changement. Ceci inclut également des considérations EDI pour une mobilisation représentative et inclusive. Par ailleurs, ces acteurs sont tributaires de rôles différents selon les territoires sur lesquels ils évoluent. Il existe donc une disparité des moyens de mobilisation à travers la diversité d'unités d'analyse: (a) acteurs de la société (entreprises, citoyens, gouvernements), (b) des territoires (pays, régions), (c) des filières, secteurs, industries, et (d) des produits et modes de consommation. Répertoire, identifier et étudier les divers moyens de mobilisation des différents acteurs de la société, et plus spécifiquement en lien avec le territoire, est au cœur d'une évaluation de la pertinence des mécanismes de changements potentiels, qu'il s'agisse d'incitatifs, de sensibilisation, de communication, de concertation ou de cadres réglementaires, par exemple. Ainsi, les études de cas locales et internationales de transition vers l'économie circulaire, et particulièrement les expériences québécoises couronnées de succès et les plus avancées, mais aussi les cas ayant résulté en un échec, sont des éléments précieux pour l'identification de moyens de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société envers l'économie circulaire, notamment sur le plan des comportements individuels et collectifs relatifs aux acteurs de la société, dont les organisations, les citoyens (aussi considérés sous l'angle de "consommateurs") et les gouvernements.

Différentes voix d'exploration se dessinent donc pour identifier et analyser les méthodes les plus porteuses pour augmenter le succès dans la gestion du changement et de la transition vers l'économie circulaire à différentes échelles et dans différents milieux (locaux, ruraux, régionaux, et urbains).

L'objectif de ce numéro spécial est donc d'enrichir un répertoire d'expériences ayant été décortiquées en matière de gestion du changement et de la transition vers l'économie circulaire, sur le plan territorial, tout en proposant de nouveaux cadres d'analyses ou la mise à l'épreuve des cadres existants, conscients que ceux-ci se développent au moment même où se mettent en œuvre ces transitions. L'appel à contributions sollicite donc des articles permettant de mieux observer et comprendre comme se déroulent les transitions, accompagnées de succès ou d'échecs, de manière à créer des contextes favorables pour les développements futurs. Nous recherchons ainsi, sans toutefois s'y limiter:

- 1) Des propositions de cadres d'analyses permettant de contrer le flou de la terminologie entourant l'économie circulaire;***
- 2) Des récits de transitions vers l'économie circulaire dans des contextes québécois ou similaires au Québec, notamment sur le plan du territoire;***
- 3) Des expériences de mobilisations variées et diverses, à différents stades d'évolution et dans différents milieux et filières aux contextes territoriaux spécifiques.***

Les thématiques pouvant potentiellement s'intégrer dans ces axes sont nombreuses et diversifiées. En voici une liste non exhaustive :

### **Planification de la circularité**

- Planification et optimisation de la production et de la livraison des produits (circularité dans les organisations, nouveaux modèles d'affaires, écoconception, et opérations/logistique améliorées)
- Outils et modèles de déploiement de stratégies de circularisation des produits, composantes et ressources en fin de cycle
- Planification de l'entretien, la rénovation et le reconditionnement des produits
- Exercices de priorisation et de stratégie et planification des structures de gouvernance efficaces de l'économie circulaire
- Modèles d'affaires, pratiques, approches, stratégies et tactiques propres à l'implémentation d'une économie circulaire, en adéquation avec les principes de planification

### **Mise en œuvre**

- Aspects opérationnels de mise en œuvre de l'écoconception, de consommation et d'approvisionnement responsable, d'optimisation des opérations, d'économie de fonctionnalité, d'économie collaborative, et de location à court terme (économie de fonctionnalité)
- Processus de redistribution (don, troc, revente), écologie industrielle, compostage, recyclage et valorisation des ressources en fin de vie
- Approches opérationnelles d'entretien, de réparation, de reconditionnement des produits et de systèmes de logistique inverse

### **Contrôle et amélioration continue**

- Intégration des connaissances relatives aux outils d'analyse et de suivi de l'économie circulaire et indicateurs permettant de mesurer le niveau de circularité dans un territoire précis
- Conduite d'état des lieux de la circularité au niveau territorial dans des contextes local, national, et international
- Veille des connaissances et d'états des lieux pour prioriser les enjeux, les secteurs économiques et les actions à prendre au cours du temps
- Amélioration continue des outils et indicateurs de performance et plus largement de la planification et de la mise en œuvre de l'économie circulaire dans les territoires
- Influence macro-environnementale

Ce numéro spécial est ouvert au niveau des types de textes soumis (empirique, conceptuel, critique), en ce qui a trait aux approches théoriques et méthodologiques choisies, ainsi qu'au niveau des diverses disciplines. Les textes faisant état d'une approche interdisciplinaire seront particulièrement privilégiés. Les critères de sélection des textes sont les suivants :

- Clarté de la problématique, des objectifs et de la/des question(s) de recherche;
- Clarté du cadre théorique et conceptuel, ou des arguments avancés ;
- Clarté de la méthodologie de recherche ou de l'argumentation;

- Présence de résultats théoriques, empiriques, méthodologiques, d'expériences pratiques, ou de conclusion argumentative;
- Originalité;
- Facilité de lecture.

Les contributions à ce numéro spécial peuvent également s'effectuer sous divers formats tel que le prévoit les diverses rubriques de la revue:

- **Dossier spécial** : articles de recherche en lien avec le numéro spécial
- **L'entretien** : entretiens avec des acteurs liés à la thématique du numéro spécial
- **L'atelier des étudiants**: articles d'étudiants en lien avec le numéro spécial
- **Espace libre** : articles de recherche qui ne sont pas nécessairement en lien avec la thématique du numéro spécial mais traitent de l'économie circulaire
- **Notes d'actualité** : brèves notes d'opinion sur un sujet d'actualité en lien avec le numéro spécial
- **Comptes-rendus**: comptes-rendus d'ouvrages en lien avec le numéro spécial

Un exemplaire de [numéro](#) de la revue apportera un bon aperçu des différentes rubriques de la revue ainsi que des formats qui y sont associés.

La longueur d'un article de recherche (dossier spécial, atelier des étudiants, et espace libre) devrait se situer entre 3000 et 6000 mots (incluant les références). De plus, l'article devra être mis en forme selon les directives de la revue ([voir les directives en format PDF](#)). La bibliographie devra notamment suivre le [style APA-Provost](#), inspiré de l'*American Psychology Association (APA)*. Les résumés ainsi que les articles seront soumis à un processus d'évaluation aveugle par les pairs. Les entretiens, notes d'actualités et comptes-rendus d'ouvrages devraient s'établir tout au plus à 3000 mots (incluant les références).

Les résumés ainsi que les articles complets doivent être envoyés à l'adresse courriel suivante, en indiquant dans l'objet « Numéro spécial O&T – Gestion du changement et la transition vers l'économie circulaire » : [revueot@uqac.ca](mailto:revueot@uqac.ca)

### **Présentation de la revue :**

« La Revue *Organisations & Territoires* est une revue de réflexion sur la gestion, l'innovation et le développement, principalement dans le contexte québécois et canadien. Puisqu'ils s'adressent d'abord aux acteurs sur le terrain, les articles retenus par le comité de lecture et de rédaction sont davantage concernés par la vulgarisation scientifique que par les démonstrations rigoureuses devant servir l'avancement de la science. Les auteurs peuvent toutefois se référer à un texte déjà publié qui offre une telle démonstration. [...] Le soulèvement de débats et le positionnement de l'auteur dans des dossiers d'actualité sont recherchés par nos lecteurs. Ainsi, les textes publiés sont généralement simplifiés et décodés. » (Tiré du site Web de la revue)

La Revue *Organisations & Territoires* (ISSN : 1493-8871) est publiée depuis plus de 20 ans par le département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est diffusée en version papier et est également disponible en ligne (<http://revues.uqac.ca>).

**Échéancier:**

Auteurs	Comité de rédaction	Dates
Envoi d'un résumé long (max. 1000 mots incluant les références)		<del>1<sup>er</sup> novembre 2022</del> <b>1<sup>er</sup> décembre 2022</b>
	Retour des évaluations sommaires et des décisions des projets retenus	<del>15 novembre 2022</del> <b>15 décembre 2022</b>
Envoi des articles complets (entre 3000 et 6000 mots incluant les références)		<del>15 février 2023</del> <b>15 mars 2023</b>
	Retour des évaluations complètes	<del>15 avril 2023</del> <b>15 mai 2023</b>
Envoi des articles révisés		<del>1<sup>er</sup> juin 2023</del> <b>1<sup>er</sup> juillet 2023</b>
	Décisions finales	<del>1<sup>er</sup> juillet 2023</del> <b>1<sup>er</sup> août 2023</b>
	Publication	<del>31 août 2023</del> <b>31 septembre 2023</b>